



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 21-août-2018

Version 7

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit PC ANTI-SEIZE BRUSH BOTTLE 454 GR

Autres moyens d'identification

Code du produit 76764

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Lubrifiant

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

ITW Permatex
6875 Parkland Blvd.
Solon, Ohio 44139 USA
Telephone: 1-87-Permatex
(866) 732-9502

Également distribué par:

ITW Permatex Canada
101-2360 Bristol Circle
Oakville, ON Canada L6H 6M5
Telephone: (800) 924-6994

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24

Chem-Tel: 800-255-3924
International Emergency:
00+1+ 813-248-0585
Contract Number: MIS0003453

Adresse de courriel mail@permatex.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - orale

Catégorie 4

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Mot indicateur

Attention

Nocif en cas d'ingestion



Aspect Argent

État physique Pâte

Odeur Pétrole

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Conseils de prudence - Réponse

Consulter un médecin en cas de malaise

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
Rincer la bouche

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres informations

Remarque L: La classification comme cancérigène 1 ne doit pas s'appliquer. La substance contient moins de 3 % d'extrait de diméthyl sulfoxyde (DMSO) mesuré selon la méthode IP 346. La présente note n'est applicable qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole, reprises à l'Annexe I

Toxicité aiguë inconnue

19.23275 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	30 - 60
aluminium	7429-90-5	5 - 10
Huiles de paraffine légères (pétrole), déparaffinage catalytique	64742-71-8	3 - 7

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins**Conseils généraux**

Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver la peau à l'eau et au savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver

avant réutilisation.

Inhalation	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION : NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Consulter la section 2 pour plus de renseignements.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂), Produit chimique, Mousse

Moyens d'extinction inappropriés

Eau

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun en particulier.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage S'assurer une ventilation adéquate. Absorber avec une matière absorbante inerte. Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination.

Prévention des dangers Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur

secondaires l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Acides, Alkalis, Amines

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
aluminium 7429-90-5	TWA: 1 mg/m ³ respirable particulate matter	TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction (vacated) TWA: 15 mg/m ³ total dust (vacated) TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction (vacated) TWA: 5 mg/m ³ Al Aluminum	TWA: 10 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable dust TWA: 5 mg/m ³ Al

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en Néoprène™ ou en PVC.

Protection respiratoire Utiliser un respirateur à épuration d'air approuvé par le NIOSH avec une cartouche ou un bidon filtrant contre les vapeurs organiques, selon le cas.

Considérations générales sur l'hygiène Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Pâte
Aspect Argent
Odeur Pétrole
Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucun renseignement disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	> 95 °C / > 203 °F	Méthode Tag en vase fermé
Taux d'évaporation	< 1	Butyl acetate = 1
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	<5 mm Hg	
Densité de vapeur	>1	Air = 1
Densité relative	1.17	
Solubilité dans l'eau	Négligeable	
Solubilité(s)	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible	
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	
<u>Autres informations</u>		
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV (%)	0	
Densité	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	
TDAA (température de décomposition auto-accélérée)	Aucun renseignement disponible	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucun renseignement disponible

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur excessive.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts, Acides, Alkalis, Amines

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation

Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux

Un contact avec les yeux peut causer une irritation. Peut causer une rougeur et un

larmolement des yeux.

Contact avec la peau

Peut causer une irritation de la peau ou une dermatite.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités 64742-52-5	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	-

Données sur les effets toxicologiques**Symptômes**

Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**Sensibilisation**

Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités 64742-52-5	A2	Group 1	Known	X
Huiles de paraffine légères (pétrole), déparaffinage catalytique 64742-71-8	A2	Group 1	Known	X

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - *cancérogène suspecté pour l'être humain*

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - *Cancérogène pour l'homme*

Inclassable comme cancérogène pour l'humain

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - *cancérogène connu*

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - *Présent***Effets sur les organes cibles**

Système vasculaire central (SVC), Yeux, Appareil respiratoire, Peau.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 1978 mg/kg

ETAmél (inhalation-vapeur) 32255 mg/l

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

32.42995 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser le contenant.
États-Unis - numéro de déchet EPA	Non applicable

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
aluminium 7429-90-5	Ignitable powder

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT	
Nom d'expédition	Non réglementé
IATA	
Nom d'expédition	Non réglementé
IMDG	
Nom d'expédition	Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS/LES	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
ENCS	Est conforme à (aux)
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux

États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
aluminium - 7429-90-5	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
oxyde-de-calcium 1305-78-8	X	X	X
graphite 7782-42-5	X	X	X
aluminium 7429-90-5	X	X	X
Huiles de paraffine légères (pétrole), déparaffinage catalytique 64742-71-8	-	X	-
cuivre 7440-50-8	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

Classe de dangers du SIMDUT

D2B - Matières toxiques

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 1	Instabilité 0	-
HMIS	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle B

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)

HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 21-août-2018

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit

utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique